



Nice, le 5 décembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Depuis le mois de juillet, une nouvelle directrice a pris ses fonctions au Foyer de l'Enfance des Alpes Maritimes

Elle avait été auparavant associée au projet de restructuration de notre établissement par les services du département dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel Objectifs et Moyens).

Elle a reçu les organisations syndicales représentatives au sein de l'établissement, CGT et SUD fin août afin de leur faire part de son constat d'une situation sinistrée surtout en matière de politique des ressources humaines et donc de sa volonté de rétablir la situation très rapidement (6 mois). À cette période, elle s'était engagée à associer les représentants du personnel à sa démarche participative en mettant en place des réunions hebdomadaires

Malheureusement, aucune invitation ne nous a été adressée malgré nos multiples relances.

Il a fallu attendre le Comité Technique d'Établissement, l'instance représentative du personnel pour avoir des informations et pas des moindres :

- « savant calcul » pour la prime COVID qui fait que les agents n'ont pas compris le montant reçu et pourquoi certains l'ont eu et d'autres non... (les agents en télétravail ayant été exclus dès le départ).
- des organigrammes faits de façon unilatérale sans prendre en compte la réalité du terrain.
- et une anedocte, pas des moindres : la directrice n'a pas les critères pour le versement de la prime de service donc impossible de l'avoir en novembre et incertitude pour décembre...

De plus, la réorganisation effectuée par la directrice a entraîné des embauches liées à ses relations et de fait des fins de contrats arbitraires.

Une organisation unilatérale s'est mise en place remettant en cause les acquis sociaux liés au protocole des 35 h négocié en 2002 : congés, temps de pause, travail sur 4 jours, ...

Les organisations syndicales CGT et SUD l'ont alors interpellée et la réponse n'a pas tardé : elle a dénoncé l'accord local des 35H !!!!

Elle a ensuite informé tous les agents du Foyer de l'Enfance à travers une lettre envoyée avec les bulletins de salaire en novembre mettant en cause les représentants du personnel.

Les organisations syndicales ont annoncé « toutes ces bonnes nouvelles » aux agents du Foyer de l'Enfance lors d'une assemblée générale qui a réuni plus de 40 personnes Ceux-ci ont voté à l'unanimité des présents la grève pour le LUNDI 7 DÉCEMBRE

Cependant, nous avons appris un cluster de plus de 20 personnes COVID-19 vendredi dans une structure de notre établissement se trouvant dans le Centre International de Valbonne

Nous avons cependant décidé de maintenir notre présence à partir de 9H, les agents présents devront respecter scrupuleusement les mesures barrières (port du masque obligatoire)

Les organisations syndicales CGT et SUD

Contacts :

Marie-Laure LEGRAND CGT : 06 60 72 41 93

Éric THOMAS SUD : 06 62 69 33 30